

Prendre avantage des services *(Suite de la page 5)*

ciales parrainées par le gouvernement fédéral nous ont aidés dans la prospection des marchés extérieurs, nous dit J. Stewart Mulvey, président d'I.P. Constructors Ltd. de Calgary, entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel de traitement du pétrole et du gaz naturel ainsi que dans la conception et l'installation d'usines clés en main dans ce secteur. Nous pensons que le gouvernement canadien, par l'entremise de ses délégués commerciaux, accomplit du très bon travail et fournit aux exportateurs canadiens tout l'appui nécessaire pour faire leur entrée dans de nouveaux marchés.»

Tourné vers l'avenir

«Comme nombre d'entreprises canadiennes de toutes tailles tirent profit des compétences de nos délégués commerciaux dans le monde entier, il faut s'attendre à ce que le Service évolue pour s'adapter aux besoins changeants de sa clientèle, fait observer M. Kilpatrick du MAECI. John Larke se réjouirait de la croissance rapide des échanges commerciaux du Canada depuis cent ans. À titre de premier délégué commercial, il a inspiré la génération actuelle d'agents commerciaux qui ne ménagent aucun effort pour s'assurer que les entreprises canadiennes puissent rivaliser et réussir dans le marché mondial actuel.»

M. Kilpatrick ajoute que le Service des délégués commerciaux du Canada a encore des défis à relever.

«La prospérité du Canada a toujours reposé sur le commerce extérieur, c'est encore plus vrai aujourd'hui. Un tiers des emplois et un quart de la richesse du Canada dépend du commerce international, signale-t-il. Nos entreprises sont en train de s'adapter afin de répondre à la demande du marché mondial, nous nous devons d'emboîter le pas. Le XXI^e siècle s'annonce passionnant pour le Service des délégués commerciaux.»

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Leslie Fulton, Relations avec les médias, à Ottawa au (613)

724-5946, ou avec le Service des relations avec les médias, MAECI, à Ottawa au (613) 995-1874.

Pour entrer en contact avec un délégué commercial, communiquez d'abord avec le Centre de commerce international (CCI) le plus proche. Un agent vous y aidera à évaluer vos besoins et vous mettra en contact avec les délégués commerciaux appropriés. Le travail de ces derniers consiste à aider les exportateurs canadiens, néophytes ou chevronnés, à tirer profit des marchés étrangers. Le CCI offre une gamme de

services, notamment de l'information commerciale et des renseignements sur les marchés, des conseils sur l'exportation en entrevue individuelle et une liaison avec les délégués commerciaux à l'étranger.

Pour savoir où se trouve le CCI de votre région ou pour obtenir des renseignements complémentaires, adressez-vous à l'InfoCentre, par téléphone au 1-800-267-8376 (région d'Ottawa, au 944-4000). On peut également se renseigner par télécopieur grâce au service interactif Infifax, en composant le (613) 944-4500.

Ce que le délégué commercial peut faire pour vous :

- vous fournir des conseils en matière d'exportation;
- vous aider à repérer les débouchés commerciaux;
- vous aider à élaborer un plan de commercialisation pour les marchés extérieurs;
- faire la promotion de votre entreprise auprès de clients étrangers;
- vous fournir des renseignements sur les possibilités de transferts de technologie et de coentreprises;
- organiser des conférences et des séminaires liés au commerce;
- vous fournir des conseils sur les réseaux de distribution;
- vous recommander les foires et missions auxquelles participer;
- vous orienter vers des représentants étrangers qualifiés;
- vous aider à obtenir des renseignements d'ordre financier et commercial sur des partenaires étrangers éventuels;
- vous aider à résoudre des problèmes relatifs aux droits de douane, aux taxes ou au change;
- vous conseiller sur l'environnement et les pratiques d'un pays en matière de commerce, de culture, d'affaires et de finances;
- vous faire part de ses recommandations quant aux programmes d'aide fédéraux et provinciaux qui seraient le plus appropriés.

Par où commencer?

Communiquez d'abord avec le Centre de commerce international (CCI) le plus proche. Répartis dans toutes les régions du Canada, les CCI aident les exportateurs canadiens, néophytes ou chevronnés, à mieux tirer parti des marchés extérieurs.

Pour savoir où est situé le CCI de votre région, appelez l'InfoCentre, au MAECI, au 1-800-267-8376 (dans la région d'Ottawa, composez le 944-4000).